

Lundi, le 10 août 2015

2015-08-10

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, dix août deux mille quinze (10-08-15) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Claude Dupont  
Siège N° 2 = Claude St-Cyr  
Siège N° 3 = Adrien Gagnon  
Siège N° 4 = Claude Blain

Sont absents :

Siège N° 5 = Paul Chaperon  
Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout et de la voirie ;
- 3° **Adoption du procès-verbal de la réunion précédente ;**
- 4° **Suivi de la réunion précédente (si changement) ;**
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Projet Route 257 ;
- 10° Trousse phosphore ;
- 11° Colloque annuel de l'ADMQ ;
- 12° Résolution - accès pour la MRC des Sources / Recyc-Québec ;
- 13° Période de questions ...;
- 14° Pause ;
- 15° Formation éventuelle d'une régie incendie ;
- 16° Demande de traverse municipale - Rang 1 ;
- 17° Autorisation pour Sylvain Thibodeau - demande d'aide financière avec PRIMEAU ;
- 18° Demande d'aide financière faite auprès de la Sécurité publique ;
- 19° Voirie ;
- 20° Varia ;
  - 20.1° Réglementation câble d'accès à une propriété ;
  - 20.2° Invitation St-Fortunat ;
  - 20.3° Programme Tech - modification de la programmation ;
  - 20.4° Dossier de l'Église.

201508-128

Il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

## **PROCÈS-VERBAL**

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire et qu'ils en ont pris connaissance ;

201508-129

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr  
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

**QUE le procès-verbal soit adopté.**

Adoptée

### CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

201508-130

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière, **déclare** qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

.....  
Maryse Ducharme,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### LES COMPTES

201500414 = Hydro-Québec : station de pompage et garage	472.77 \$
201500415 = Bell Canada : téléphone au bureau municipal	146.01 \$
201500416 = Michel Larrivée : 11 h 30 contrat de conciergerie	172.50 \$
201500417 = Hydro-Québec : chalet des loisirs	235.19 \$
201500418 = SAAQ : plaque et transfert Inter, transfert niveleuse, plaque et immatriculation du broyeur pour branches	92.12 \$

**TOTAL DES DÉPENSES DE JUILLET : 172 789.72 \$**

**TOTAL DES REVENUS DE JUILLET : 252 853.60 \$**

201590176 à 179 = Maryse Ducharme : salaire	2 343.68 \$
201590180 à 183 = Dany Guillemette : salaire	2 103.84 \$
201590184 à 187 = Sylvain Thibodeau : salaire	2 075.24 \$
201590188 à 189 = Sylvie Berthaud : salaire	762.56 \$
201590190 à 193 = Steven Channer : projet été - embellissement	1 203.88 \$
201590194 à 195 = William Corriveau : projet étudiant - entretien de la pelouse + 4 %	361.18 \$
201590196 = Claude Blain : rémun. des élus pour août 2015	223.71 \$
201590197 = Paul Chaperon : rémun. des élus pour août 2015	223.71 \$
201590198 = Claude Dupont : rémun. des élus pour août 2015	223.71 \$
201590199 = Adrien Gagnon : rémun. des élus pour août 2015	223.71 \$
201590200 = Stéphane Poirier : rémun. des élus pour août 2015	223.71 \$
201590201 = Claude St-Cyr : rémun. des élus pour août 2015	223.71 \$
201590202 = Pierre Therrien : rémun. des élus pour août 2015	678.90 \$
201500419 = Mégaburo : lecture de compteur	202.47 \$
201500420 = Commission scolaire des Sommets : location locaux	164.85 \$
201500421 = Bureau en gros : achats divers	55.95 \$
201500422 = Coop Pré-Vert : ampoules ind. sortie, vis à bois, piles,	96.19 \$
201500423 = Ministère du revenu Québec : déductions à la source	3 306.94 \$
201500424 = Régie Inter. Sanitaire Hameaux : quote-part août	2 376.50 \$
201500424 = Régie Inter. Sanitaire Hameaux : frais de recul, frais hebdomadaire	823.50 \$
201500425 = Agence des douanes et du revenu du Canada : déductions à la source	1 290.58 \$
201500426 = Pierre Therrien : frais de déplacement, repas	104.24 \$
201500427 = Fortin Sécurité Médic : mise à jour de la trousse des loisirs et garage, salopettes	158.42 \$
201500428 = Fonds d'information sur le territoire : avis de mutation	12.00 \$
201500429 = Débroussailleurs GSL : fauchage des bords de routes	1 426.61 \$

201500430 = Coop Ham-Nord : pick 5 lbs, manche pic 36", manteau de pluie, pantalon de pluie, corrostop rouge, pinceau, corrostop noir, terreau, terre noire, géotextile, attache câble naturel, ripe, chaux hydraté	454.25 \$
201500431 = Groupe Environex : analyses de laboratoires	279.67 \$
201500432 = Services mécaniques RSC : batteries	67.66 \$
201500433 = Constructions Maurice & Claude : sable abrasif	2 000.83 \$
201500434 = Atelier Multi-Services CDMG : tube 2 x 1 1/4	87.96 \$
201500435 = Charest International : rotor (crédit), joint et rotor	340.80 \$
201500436 = Desroches, Groupe Pétrolier : diesel	2 807.04 \$
201500437 = Équipements Sigma : changer starter, main d'oeuvre niveleuse	1 943.77 \$
201500438 = Michel Larrivée : 11 h 30 contrat de conciergerie et 15 h à l'école	397.50 \$
201500439 = Pierrette Sauriol : fleurs, arbustes, aérosol, drapeaux pour embellissement, produits pour transplanter, cabanes d'oiseaux, cadenas, chaines, peinture	685.21 \$
201500440 = Signé Garneau : plantes	400.87 \$
201500441 = Carrière Saints-Marthys enr. : gravier	990.45 \$
201500442 = Les Serres Arc-en-Fleurs : plantes et arbres pour parc (jeu fer, pétanques)	399.39 \$
201500443 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite (juin)	734.00 \$
201500444 = Placements MacKenzie : REER (payé par employés)	80.00 \$
201500445 = Serres St-Élie : fleurs pots, arbres, plantes, pont reliant école et chalet des loisirs, terre	1 253.84 \$
201500446 = Denise Sauriol : peinture pour plastique - banc de parc	25.76 \$
201500447 = Jardinière Fortier : plantes, pots coin de rue, balcon- nières poste incendie et chalet des loisirs,	782.49 \$
201500448 = Microtec : service urgence ascenseur, feu et vol au centre communautaire	689.16 \$
201500449 = Oxygène Bois-Francs : handigas, cutting tip, électrode	191.83 \$
201500450 = Rénovation Guy Chaperon : murs abri à sable	4 042.91 \$
201500451 = annulé	
201500452 = Machinerie C & H inc. : remplacer pine, main d'oeuvre, fourniture atelier	85.81 \$
201500453 = Claude Dupont : frais de déplacement	63.93 \$
201500454 = Valoris : enfouissement, redevances	860.59 \$
201500455 = Les Temps d'Arts Populaires : guide du nouveau jardinage, et nouvelle agriculture	128.00 \$
201500456 = Saphir Technologie : ordinateur et services professionnels (programmation, transfert de données pour ordinateur de Luc et la mienne)	3 222.19 \$
201500457 = Michel Larrivée : 11 h 30 contrat de conciergerie et 15 h à l'école	397.50 \$
201500458 = Michel Larrivée : 11 h 30 contrat de conciergerie et 15 h à l'école	397.50 \$
201500460 = Coop du Pré-Vert : essence, huile à moteur, rivets, maillon rapide	208.70 \$
201500461 = Coop Ham-Nord : peinture 2 en 1 pour loisirs	24.78 \$
201500462 = Service mécanique RSC : filtreur à l'huile, max 1 dexos syn	46.91 \$
201500463 = Sidevic : frais d'estimation pour réparer le grinder	17.25 \$
201500464 = 9262-3933 Québec inc.: réparation du quick attache de pelle	757.12 \$
201500465 = Excavation Claude Darveau inc. : mélanger sel et sable dans l'entrepôt	344.93 \$
201500466 = Machinerie C & H inc. : wheel, rear	35.94 \$
201500467 = Lalema : miroir convexe	246.42 \$
	<hr/>
	46 382.75 \$

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

#### **ENTENTE INTERMUNICIPALE - TRAVAUX ROUTE 257**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien, en collaboration avec la Municipalité de Ham-Sud, désire déposer une demande de subvention pour la réfection et le pavage de la Route 257 ;

CONSIDÉRANT QUE la demande de subvention pour la réalisation des travaux doit être déposée par une seule municipalité ;

CONSIDÉRANT QU' il a été entendu entre les deux (2) municipalités que la Municipalité de Saint-Adrien serait responsable du dossier ;

201508-132

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr appuyé par le conseiller Claude Blain

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Saint-Adrien établisse une entente intermunicipale avec la Municipalité de Ham-Sud relativement à l'exécution des travaux de réhabilitation de la Route 257 ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien soit la mandataire désignée pour la réalisation des travaux ;

QUE le maire, Pierre Therrien et la directrice générale, Maryse Ducharme soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires aux fins de la présente.

Adoptée

#### **DEMANDE DE SUBVENTION - PLANS ET DEVIS ROUTE 257**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adrien a pris connaissance des modalités d'application du Volet - Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adrien désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local ;

201508-133

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon appuyé par le conseiller Claude Dupont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adrien autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adoptée

#### **DEMANDE DE SUBVENTION - TRAVAUX ROUTE 257**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adrien a pris connaissance des modalités d'application du Volet - Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adrien désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local ;

201508-134

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adrien autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adoptée

#### **TROUSSE PHOSPHORE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Adrien doit réduire le phosphore des étangs aérés ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire sensibiliser les contribuables à la réduction des émissions domestiques de phosphore ;

201508-135

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Blain appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien mandate Copernic pour la préparation d'une trousse de sensibilisation sur le phosphore, soit : rédaction d'une lettre de sensibilisation, livret d'informations, aide mémoire pour le réfrigérateur ainsi que la formation de la brigade phosphore pour la somme de 1 362,46 \$ taxes incluses.

Adoptée

#### **COLLOQUE ANNUEL DE L'ADMQ**

201508-136

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme à s'inscrire au Colloque de zone qui aura lieu le 17 septembre prochain à Danville au coût de 85 \$.

Adoptée

### **RÉSOLUTION - ACCÈS POUR LA MRC DES SOURCES / RECYC-QUÉBEC**

201508-137

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise la MRC des Sources à demander à Recyc-Québec l'accès aux données nécessaires à l'élaboration du PGMR.

Adoptée

### **FORMATION ÉVENTUELLE D'UNE RÉGIE INCENDIE**

CONSIDÉRANT l'invitation de la Municipalité de Wotton relativement aux possibilités de former une régie incendie avec les municipalités de la MRC des Sources ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien fait partie de la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts ;

201508-138

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien n'a aucun intérêt à former une éventuelle régie incendie avec les municipalités faisant partie de la MRC des Sources ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien demeure disponible pour donner des informations relativement à la formation d'une éventuelle régie incendie.

Adoptée

### **DEMANDE DE TRAVERSE MUNICIPALE - RANG 1**

201508-139

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise Moto-Club Bois-Francis Inc. à circuler sur le Rang 1 sur une distance de 1.47 kilomètres de Saint-Adrien pour la prochaine saison hivernale 2015-2016 ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien demande au président de Moto-Club Bois-Francis de rencontrer les employés de voirie avant d'installer de la signalisation sur notre territoire ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien demande au responsable du déneigement du sentier de laisser la gratte parterre lors du déneigement sur le Rang 1.

Adoptée

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU  
PROGRAMME PRIMEAU**

201508-140

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont  
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise Sylvain Thibodeau à déposer une demande d'aide financière pour le du projet de déphosphatation dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien s'engage à payer les coûts d'exploitation continue du projet.

Adoptée

**MANDAT POUR DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE  
FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PRIMEAU**

201508-141

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr  
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE la Municipalité de Saint-Adrien mandate Sylvain Thibodeau à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU).

Adoptée

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FAITE AUPRÈS DE LA  
SÉCURITÉ PUBLIQUE  
RANG 2**

CONSIDÉRANT QUE lors des pluies abondantes survenues les 9 et 10 juin dernier, le chemin Rang 2 a été endommagé ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien a dû effectuer des travaux d'urgence pour la sécurité des usagers ;

201508-142

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE la Municipalité de Saint-Adrien dépose une demande d'aide financière auprès du ministère de la sécurité publique pour le remboursement des travaux exécutés.

Adoptée

## **VOIRIE**

Rien de spécial à signaler en voirie.

Dany Guillemette informe les membres du conseil que les bandes de patinoires sont endommagées et devraient être réparées. Monsieur Guillemette a été mandaté pour faire les réparations nécessaires.

### **RÈGLEMENTATION CÂBLE D'ACCÈS À UNE PROPRIÉTÉ AVIS DE MOTION**

201508-143

Le conseiller Adrien Gagnon donne avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil sera présenté pour adoption un règlement concernant les câbles d'accès à une propriété.

Adoptée

### **INVITATION DE SAINT-FORTUNAT**

201508-144

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon  
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE le maire, Pierre Therrien, soit autorisé à participer au méchoui du maire qui aura lieu le 26 septembre prochain à Saint-Fortunat au coût de 50 \$ pour deux (2) billets.

Adoptée

### **MODIFICATION DE LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX TAXE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTION DU QUÉBEC**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018* ;

ATTENDU QUE la municipalité a apporté les modifications nécessaires pour inclure les travaux de déphosphatation à la Priorité 1, les travaux d'études visant à améliorer la connaissances des infrastructures à la Priorité 2 ;

ATTENDU QUE la municipalité n'a aucune conduite d'égout à renouveler ;

201508-145

POUR CES MOTIF, il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

### **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la municipalité inscrive les travaux de voirie en Priorité 4 pour compléter la programmation des travaux relatif au Programme de transfert de la taxe d'accise sur l'essence ;



QU'une copie de la programmation des travaux modifiés soit envoyée au Ministère des Affaires municipales et des Régions pour approbation ;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée

### **DOSSIER DE L'ÉGLISE**

Le maire, Pierre Therrien fait un compte-rendu des démarches effectuées dans le dossier de l'Église.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

201508-146

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close.

.....  
Maryse Ducharme,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....  
Pierre Therrien, maire

*"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".*

